



DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT

Date de la demande

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape 7, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **50,00 \$** ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention du permis.

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :				Code postal
Numéro de lot :				

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	

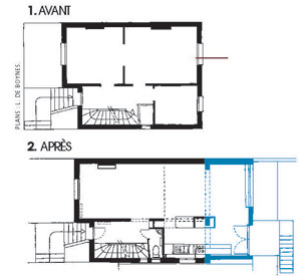
4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Même que le propriétaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				Code postal
No. de téléphone :	() -	() -	() -	
No. de RBQ :				

5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :

Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :	\$		

6 DESCRIPTION DES TRAVAUX À APPORTER AU BÂTIMENT :



DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT

Date de la demande

7 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié, si récemment propriétaire OU une procuration (autorisation) du propriétaire actuel, si nécessaire ;
- Le cadastre de la propriété, si non loti;
- Un plan de construction complet approuvé et scellé par un architecte membre de l'Ordre des Architectes du Québec OU un technologue en dessin d'architecture membre de l'Ordre des Technologues du Québec ;
- Un plan projet d'implantation approuvé par un arpenteur-géomètre membre de l'Ordre des Arpenteurs-géomètres du Québec OU par un professionnel;
- Liste des matériaux et couleurs des revêtements extérieurs ;
- Le revêtement des planchers, murs et plafonds pour chaque pièce.

SECTEUR NON DESSERVI OU PARTIELLEMENT DESSERVI :

- Une copie du rapport incluant les plans et les recommandations pour le type d'installation septique, approuvé et scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou un technologue membre de l'Ordre des Technologues professionnels du Québec.

8 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Nom : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Veillez consulter le site internet de la Municipalité de Labelle pour visualiser l'intégrale des règlements d'urbanisme en vigueur (<http://www.municipalite.labelle.qc.ca/fr/labelle-urbanisme.html>).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au (819) 681-3371 poste 5007 ou 5008.